

PÉRONNAS

Une centaine d'anciens maires et adjoints de l'Ain se sont retrouvés à la Rotonde

En ce vendredi 30 septembre Hélène Cedilleau, maire, était heureuse de recevoir, avec son ex-collègue premier magistrat Christian Chanel, à la Rotonde, l'assemblée générale annuelle de l'association des anciens maires et adjoints de l'Ain (Adama 01). Son président Bernard Liobetti, ancien premier adjoint à Dagneux et président de la communauté de communes de Montluel en son temps, également président national, a été satisfait de constater que plus d'une centaine d'élus de l'Ain avaient répondu présents à sa convocation.

Ne pas se sentir isolés et inutiles après leurs engagements

L'association, qui a fêté son 30^e anniversaire en 2021, est dynamique et a pour but de rassembler les anciens maires et adjoints moyennant une cotisation de 28€, son budget s'équilibrant à près de 20 000 €. Ceux-ci ne doivent pas se sentir isolés et inutiles après leurs engagements, telle est la devise de l'entité. Parfois, après plusieurs décades d'exercice selon leurs mandats de six années auprès des habitants de leurs communes, ils apprécient ce rassemblement.

Au cours de la matinée, de nombreux sujets ont été évoqués après les rapports classiques de toute as-



Les animateurs de l'assemblée générale avec au micro son président Bernard Liobetti. Photo Mireille CHARMONT MUNET

sociation loi 1901. Il aura été question des Mariannes du civisme. Dans ce domaine, l'un des moments importants reste la remise des diplômes d'honorariat, où les nommés ont plaisir à retracer brièvement leur parcours avec un peu de nostalgie. Le conseil d'émulation civique est toujours actif et permet des rencontres avec des élèves dans les collèges entre autre, mais aussi auprès des CM1, CM2 pour rappeler l'organisation administrative territoriale française, la vraie instruction civique, utile quand l'âge adulte arrivera. Désormais, l'association est aussi sollicitée lors des

naturalisations d'étrangers.

Un retour sur les résultats du concours des Mariannes du civisme pour les présidentielles et législatives, qui verra les communes ayant enregistré le plus fort taux de votants être récompensées par une plaque distinctive.

En conclusion de cette réunion, qui aura permis des rencontres souvenirs après les allocutions des diverses personnalités en relation avec les collectivités locales, tous ont continué à parler du passé et de l'avenir autour d'une bonne table.

De notre correspondant
Gilles RUY